



Information importante concernant les consultations en urgence

En raison d'un agenda souvent complet, il peut arriver qu'aucun créneau standard ne soit disponible rapidement.

Dans ce cas, une **prise en charge en urgence** peut vous être proposée en **dehors des horaires habituels (7h-11h45 / 13h15-15h)** ce qui implique pour moi des **heures supplémentaires**.



Vous avez donc le **choix** :

- **Patienter pour un créneau standard**
 - ▶ Délais possibles de plusieurs semaines

ou

- Opter pour une **consultation en urgence**, facturée :
 - ▶ Avec une **majoration de 35%** sur le tarif habituel

*Merci pour votre compréhension et
votre respect de l'organisation du cabinet.*

Yasmine Paez - Votre dévouée Podologue